



REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE DAGANA



PLAN DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE L'ELAVAGE

PDDE 2018-2021

Conception : Sous-Commission Elevage Appuyée par l'ARD et les Services techniques

Financement : ONG Gret à travers le Programme ASSTEL

Juin 2018

SOMMAIRE

SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	3
TABLE DES TABLEAUX	5
I. Cadre méthodologique d'élaboration du PDDE.....	6
1.1. Contexte et justification	6
1.2. Démarche méthodologique	7
1.2.1. Objectifs	8
1.2.2. Résultats attendus.....	8
II. Présentation globale du département	8
2.1. Situation géographique et organisation administrative.....	8
2.2. Caractéristiques physiques.....	9
2.3. Caractéristiques climatiques	11
2.4. La situation économique du département de Dagana.....	11
III. Diagnostic situation sous-secteur	12
3.1. Cadre institutionnel.....	12
3.1.1. Mécanismes institutionnels de pilotage des politiques territoriales	13
3.1.2. Dispositif institutionnel local	14
3.2. Situation du sous-secteur.....	22
3.2.1. Les ressources pastorales	22
3.2.2. Alimentation du bétail.....	24
3.2.3. Les mécanismes de gestion des ressources	26
3.2.4. Les systèmes de productions.....	27
3.2.5. Les effectifs du cheptel	28
3.2.6. Les paramètres zoo-économiques.....	30
3.2.7. Exploitation du cheptel	30
3.2.8. Santé animale et pharmacie vétérinaire	36
3.3. Contraintes et atouts de l'élevage dans le département de Dagana.....	38
3.3.1. Les contraintes majeures	38
3.3.2. Les atouts majeurs.....	39
IV. Cadre stratégique du PDDE	39
4.1. Vision	40
4.2. Orientations et axes stratégiques	41
4.3. Plan d'investissement.....	44
4.4. Stratégie de financement.....	45

4.5.	Suivi-Evaluation du PDDE	45
4.6.	Plan d'action	46

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFESED:	Association Fédérative pour l'Entente et la Solidarité des Eleveurs du département de Dagana
ANPROV:	Association Nationale des Professionnels du bétail et de la Viande
APESS:	Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane
ARD:	Agence Régionale de Développement
ASSTEL:	Accès aux Services et Structuration des Exploitations familiales d'Elevage
CASL:	Compagnie agricole de Saint Louis
CD:	Conseil Départemental
CDC:	Cadre De Concertation
CEDEAO:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CL:	Collectivités Locales
CIMEL:	Centre d'impulsion pour la Modernisation de l'Elevage
CNCAS:	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CNTS:	Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal
CNT:	Coumba Nor Thiam
CPLDD:	Coopérative des Producteurs de Lait du Département de Dagana
CPLM:	Coopératives des Producteurs de Lait de Mbane
CPLL:	Coopératives des Producteurs de Lait de Loumbol
CRIPA:	Centre régional de coordination inter-pays
CSP:	Centre de Service de Proximité
CSS:	Compagnie Sucrière Sénégalaise
DIRFEL:	Directoire Régional des Femmes en Elevage
DNCB:	Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine
GIC:	Groupement d'Intérêt Communautaire
GIE:	Groupement d'Intérêt Economique
GRET:	Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques
GRN:	Gestion des ressources naturelles
IRSV:	Inspection Régionale des Services Vétérinaires
LDB:	Laiterie Du Berger

MDE:	Maison Des Eleveurs
MEPA:	Ministère de l'élevage et des productions animales
MN:	Maladie de Newcastle
OCB:	Organisations Communautaires de Base
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
OPE:	Organisations Professionnelles d'Elevage
PDD:	Plan Départemental de Développement
PDDE:	Plan Départemental de Développement de l'Elevage
PE:	Peste Equine
PIL:	Plateforme d'Innovation Lait
PNDE:	Plan National de Développement de l'Elevage
POAS:	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
PPCB:	Péripneumonie Contagieuse Bovine
PPR:	Peste des Petits Ruminants
PRAPS:	Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PSE:	Plan Sénégal Emergent
PTF:	Partenaires Techniques et Financiers
RGPHAE:	Recensement General de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SAED:	Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta
SCL:	Société de Cultures Légumières
SCSE:	Sous-Commission Sectorielle de l'Elevage
SDEL:	Service Départemental de l'Elevage
SDDR:	Service Départemental du Développement Rural
SUES-FC:	Syndicat Uni des Eleveurs du Sénégal/ Forces du Changement
SUES:	Syndicat Uni des Eleveurs du Sénégal
UNSAS:	Unions Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal
VALPAC:	Valorisation de la Paille de Canne

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: SITUATION DEMOGRAPHIQUE	9
Tableau 2 : Situation feu de brousse 2016-2017	11
Tableau 3: Répartition par sexe et par milieu.....	11
Tableau 4 : Composition et organisation du CD	12
Tableau 5 : OPE identifiées dans le département.....	15
Tableau 6: Les OPE type généraliste	16
Tableau 7: Les OPE de type filière	18
Tableau 8: OPE de type syndicale.....	19
Tableau 9: Fiche synoptique de la situation du diagnostic institutionnel	21
Tableau 10: Les ouvrages hydrauliques	23
Tableau 11: situation pluviométrie département Dagana.....	24
Tableau 12: Caractéristiques aliment de bétail	25
Tableau 13: Fiche synoptique du diagnostic de la situation des ressources.....	26
Tableau 14: Effectif du cheptel	29
Tableau 15: paramètres zoo-économiques	30
Tableau 16: Production générale des filières	30
Tableau 17: Saisie totale en 2017.....	31
Tableau 18: Balance de commerce 2017.....	32
Tableau 19: Centre de production/Lait 2016.....	33
Tableau 20: Principales mini laiteries de Dagana	34
Tableau 21: Production d'œufs 2017	35
Tableau 22: Production cuirs et peaux 2017	35
Tableau 23: Fiche synoptique diagnostic de l'exploitation du cheptel	36
Tableau 24: Campagne de vaccination 2016.....	37
Tableau 25: Clinique vétérinaire 2017	37
Tableau 26: Fiche synoptique diagnostic santé animale et pharmacie vétérinaire	38

I. Cadre méthodologique d'élaboration du PDDE

1.1. Contexte et justification

L'Agriculture, moteur et fer de lance des principales stratégies de développement et de croissance au Sénégal de l'indépendance à nos jours, joue un rôle prépondérant dans l'équilibre des indicateurs macroéconomiques. Mais, dans ce secteur primaire, l'élevage, longtemps considéré comme parent pauvre des politiques publiques, représente un sous-secteur stratégique qui occupe près de 60% des ménages agricoles du Sénégal (RGPHAE 2013). Au demeurant, la contribution du sous-secteur de l'élevage à la richesse du pays est largement en deçà des objectifs fixés par le gouvernement en matière de sécurité alimentaire. Partant de cela, l'Etat décide de corriger cela à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui est le nouveau référentiel de politique économique et sociale sur le moyen et long terme. Pour ce faire, la stratégie consiste à favoriser le développement accéléré des filières clés (bétail-viande, lait, cuirs et peaux,) en s'appuyant sur:

- ✧ L'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales ;
- ✧ Le renforcement des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation de la production animale avec une meilleure intégration dans la filière industrielle ; et
- ✧ Une meilleure structuration des segments industriels et familiaux des filières lait local, bétail-viande et aviculture, ainsi que des cuirs et peaux.¹

Pour l'opérationnalisation du PSE, l'Etat a entrepris tout une panoplie de réformes parmi lesquelles on peut retenir ici l'acte III de la décentralisation. Cette dernière qui a vu le Sénégal adopter un nouveau code des collectivités locales², promeut une nouvelle vision de développement à travers des territoires viables porteurs de changement social et de progrès économique. Dès lors, la territorialisation des politiques publiques est l'option à laquelle s'adosse cette réforme pour bâtir le développement à partir des potentialités et dynamiques des territoires. L'acte 3 a consacré aussi la départementalisation dont l'initiative se fonde sur la pertinence de l'échelle département pour porter les politiques dans la dynamique de la création des pôles territoires. Pour jouer leur rôle de promotions du développement économique et social de leur territoire, les collectivités locales se dotent d'outil de planification considéré comme l'adaptation du PSE, à l'échelle des collectivités locales. Partant, le Conseil départemental de Dagana décide d'élaborer son plan départemental de développement. Plus encore, grâce à

¹ Plan Sénégal Emergent, p 67

² Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales

l'accompagnement des partenaires, le CD procède avec les acteurs du sous-secteur de l'élevage à l'élaboration de son plan département de développement pour le sous-secteur de l'élevage.

1.2. Démarche méthodologique

Le processus d'élaboration du PDDE du département de Dagana a été mis en branle par la mise en place du cadre départemental pour la coordination, la planification et le suivi du développement du département de Dagana comportant 3 grandes commissions thématiques. C'est dans la commission économique qu'on retrouve les secteurs productifs érigés en sous-commission sectorielle. La sous-commission sectorielle élevage est chargée, dans une dynamique concertée, de porter le processus d'élaboration du PDDE. Elle a été mise en place lors de l'atelier tenu le 21 mars 2017 à l'hôtel de ville de Richard Toll et formalisée par arrêté du CD³. Depuis, plusieurs autres étapes ont été conduites.

✧ Pré-diagnostic de la situation du sous-secteur

L'élaboration d'un document plan devant cerner tous les problèmes du sous-secteur de l'élevage, la maîtrise de la situation référentielle du département est un préalable incontournable. C'est pourquoi un travail de diagnostic s'est fait en plus ou moins deux étapes. La première étape moment a consisté à la réalisation d'une revue diagnostique faite à partir de l'exploitation des documents et informations disponibles au niveau des services techniques et autres acteurs du sous-secteur. Travail qui s'est fait à travers des correspondances électroniques et des contacts téléphoniques. La seconde étape est l'atelier de validation durant lequel il était aussi question de cerner les défis du sous-secteur.

✧ Atelier de validation du diagnostic et de planification

Pour compléter et valider les données du pré-diagnostic, les acteurs du sous-secteur, membres de la sous-commission sectorielle, ont été conviés en atelier les 21 et 22 septembre 2017 à l'hôtel de ville de Richard Toll. Réunis en différents groupes de travail, les acteurs étaient appelés à approfondir, valider, corriger et compléter les données et tendances, revisiter les contraintes et les potentialités. Ce travail a pour conséquence de permettre de mieux imaginer les défis du sous-secteur et d'identifier des projets porteurs.

✧ Atelier de validation technique et politique

Comme durant tout le processus, les membres de la sous-commission seront consultés de nouveau lors d'un atelier de restitution du document provisoire. L'objectif est de recueillir des

³ Arrêté n° 09/17/CDD/PCD du 28 mars 2017

Tableau 1: SITUATION DEMOGRAPHIQUE					
localité	Homme	Femme	Total	Superficie(Km²)	Densité (hbt/km²)
Région Saint Louis	465 252	467 624	932 876	19 034	49
Dép. Dagana	128 057	120 002	248 059	5 208	47.6
% Dagana/Région	27.52	25.66	26.6	27.36	

Source : ANSD 2016

Le département de Dagana est l'un des trois départements de la région de Saint Louis depuis le 21 février 1960. Il compte douze collectivités locales dont un Conseil départemental, les communes rurales de Mbane, Ngnith, Bokhol, Diama, Ronkh et les communes de Richard Toll, Rosso Sénégal, Ross Béthio, Dagana, Gaé et Ndombo. Sur le plan administratif, avec la ville de Dagana comme chef-lieu, le département de Dagana est aussi constitué des arrondissements de Mbane et Ndiaye.

Pour une population estimée à 248 059 habitants et une densité de 47 hbt/km², l'économie du département repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et le commerce avec, cependant, de fortes disparités entre les collectivités locales quant aux occupations économiques des populations. Une économie portée aussi par le développement de l'agro-industrie avec la présence des entreprises agroalimentaires comme la CSS, la SOCAS, la LDB, la SCL, Vital, Senhuile etc. Malgré son urbanisation rapide, plus de la moitié de la population vit en milieu rural.

Avec le fleuve Sénégal qui le traverse, le département bénéficie d'importantes ressources hydrographiques avec le lac de Guiers, la Taouey sans compter les importantes disponibilités en eaux souterraine.

2.2. Caractéristiques physiques

✧ Les sols

Les types de sols peuvent être classés en fonction de leur texture et de leur structure qui dépendent de la fréquence et de la durée de l'inondation. Dans le Walo, les sols sont principalement argileux. Trois espaces se distinguent :

- hollaldé : terres des grandes cuvettes, mares et bas-fonds inondés par la crue. Ils sont très argileux (50 à 75 % d'argile) (vertisols et sols hydromorphes). Les sols argileux appelés *deck* sont des sols lourds, difficiles à travailler, mais très riches en éléments nutritifs.

- faux-hollaldé, argilo-limoneux, sur les levées fluvio-deltaïques, hydromorphes, peu évolués, contiennent 10 à 35% d'argile.

- fondé : terres constituées par les bourrelets de berge insubmersibles, des sols peu évolués, limoneux et perméables qui ne sont atteints que pas les fortes crues. La teneur en argile de ces sols est de 10 à 30 %.

Les sols du *Jeeri* se situent à l'abri des crues. Ces sols brun-rouges, à texture sableuse, sont souvent des sols dits *dior* (sols ferrugineux tropicaux lessivés ou non). Ils occupent les versants qui dominent la vallée.

Les *diacré* constituent les bourrelets recouverts par les crues moyennes à fortes, et les *falo* sont les terres sablo-limoneuses du lit mineur du fleuve avec une forte pente et submergée à chaque crue.

✧ **Les ressources en eau**

Le climat du département est de type sahélien marqué par une pluviométrie peu abondante avec de fortes variations annuelles et la distinction de deux saisons climatiques : la saison des pluies de juillet à octobre avec les maxima de pluviométrie localisés aux mois d'août et de septembre d'une part, et la saison sèche (de novembre à juin). Actuellement la pluviométrie est d'environ 300 mm en moyenne annuelle.

✧ **La végétation**

Dagana s'étend dans le domaine des steppes sahéliennes et arbustives au nord du département et à l'ouest du lac de Guiers, arborées et arbustives à l'est du lac. Quelques savanes arbustives sont présentes au sud de la commune rurale de Mbane. Les formations végétales des communes rurales de Ronkh et Bokhol sont essentiellement composées de steppes arbustives.

Toutefois la végétation locale peut être de type azonale puisqu'elle dépend des conditions spécifiques d'inondation qui déterminent les zones du Walo et du Jeeri.

Le relief général se caractérise par une topographie plane, marquée par un réseau hydrographique dense. La majeure partie du département se situe dans le delta du fleuve Sénégal, mais également, en amont de Richard-Toll, dans la moyenne vallée.

La faune locale est constituée de mammifères sauvages en voie de disparition à l'exception du phacochère et du chacal qui bénéficient d'une protection socio-religieuse, de reptiles, mais

surtout d'une importante présence d'espèces d'oiseaux migrateurs et nicheurs, ainsi que de nombreuses espèces de l'ichtyofaune.

2.3. Caractéristiques climatiques

Comme sur l'ensemble du pays, le climat de la zone de Dagana est régi par les anticyclones tropicaux atlantiques (Açores et Sainte-Hélène) et l'anticyclone saharo-libyen dont les influences alternatives entraînent des migrations saisonnières de l'Equateur météorologique (EM) qui déterminent les caractéristiques des flux (alizé et mousson) et les types de temps résultants. Ainsi, deux saisons principales marquent le régime climatique : une saison sèche avec une circulation d'alizé et une saison des pluies avec une circulation de mousson. Les températures vont ainsi suivre le rythme des saisons. **(Source : SDDR, 2017)**

Tableau 2 : Situation feu de brousse 2016-2017		
Localités	Superficies brûlées	Date
Dagana	5 ha	12/10/2016
Satoura	12 ha	13/10/2016
Bélel	6 ha	21/10/2016
Ndioungue Mbéress	11 ha	21/10/2016
Maraye et Rawette	52 ha	29/10/2016
Obok	150 ha	10/11/2016
Dama	25 ha	10/11/2016
Savoine	50 ha	23/11/2016
Diagambal et Pont Gendarme	16 ha	06/12/2016
Diagambal et Mbodiène	10 ha	07/12/2016
Périphérie de la Forêt Classée de Thilène	7,5 ha	14/12/2016
Daymane(RSAN)	75 ha	24/12/2016
Daymane	40 ha	29/12/2016
Total	459,5 ha	

Source : Secteur des Eaux et forêt de RD Toll

2.4. La situation économique du département de Dagana

Tableau 3: Répartition par sexe et par milieu					
Milieu	Urbain		Rural		Global
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Région St Louis	215564	207324	249688	260300	932876
Total	422887		509988		
%	45.33		54.67		
Dép. Dagana	64331	57590	63726	62412	248059
Total	121921		126138		

%	49.15	50.85	100%
%Dagana/région	28.83	24.73	26.6%

Source ANSD

Le sous-secteur de l'élevage revêt une importance capitale sur le plan économique et social pour sa contribution aux revenus des ménages et à la création d'emploi. Représentant 28.8% du PIB du secteur primaire, l'élevage présente aussi un important potentiel de création de richesses pour le Sénégal. Dans le département de Dagana, avec l'agriculture, l'élevage occupe plus de 70 à 80% des populations dont plus de 50% vivent en milieu rural. Ainsi, même si son poids reste difficilement quantifiable et que ses performances restent erratiques en raison de plusieurs paramètres naturels et/ou conjoncturels, l'élevage contribue notablement à la sécurité alimentaire des populations sans oublier le développement d'activités industrielles et semi-industrielles.

Partie intégrante de la zone sylvo-pastorale, le département de Dagana possède d'immenses potentialités pastorales notamment dans le Jeeri. Avec le fleuve Sénégal favorable à l'agriculture irriguée, le Waalo est aussi une zone agro écologique où les éleveurs valorisent les résidus de récolte pour s'offrir des moments de répit durant la période de soudure. Sinon, ce sont les déplacements souvent lointains à la recherche de l'eau et du pâturage. Une situation qui s'est accentuée ces dernières années à cause de la faible pluviométrie rendant les mouvements de transhumance de plus en plus précoces.

Cependant, grâce à sa position frontalière, aux innombrables potentialités favorables à un élevage pastoral extensif qui est prédominant dans le département de Dagana, ce dernier abrite de plus en plus de nombreux projets et programmes de développement sur l'élevage. Cela, d'autant plus que depuis 2006, on note la présence de la laiterie du berger (LDB) qui a ouvert de nouvelles perspectives pour les éleveurs autour de la production laitière notamment.

III. Diagnostic situation sous-secteur

3.1. Cadre institutionnel

L'acte 3 de la décentralisation par le truchement de la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales, consacre le département comme nouvel ordre de CL. Partant, le département de Dagana est érigé en collectivité locale avec le Conseil départemental comme organe délibérant.

Tableau 4 : Composition et organisation du CD

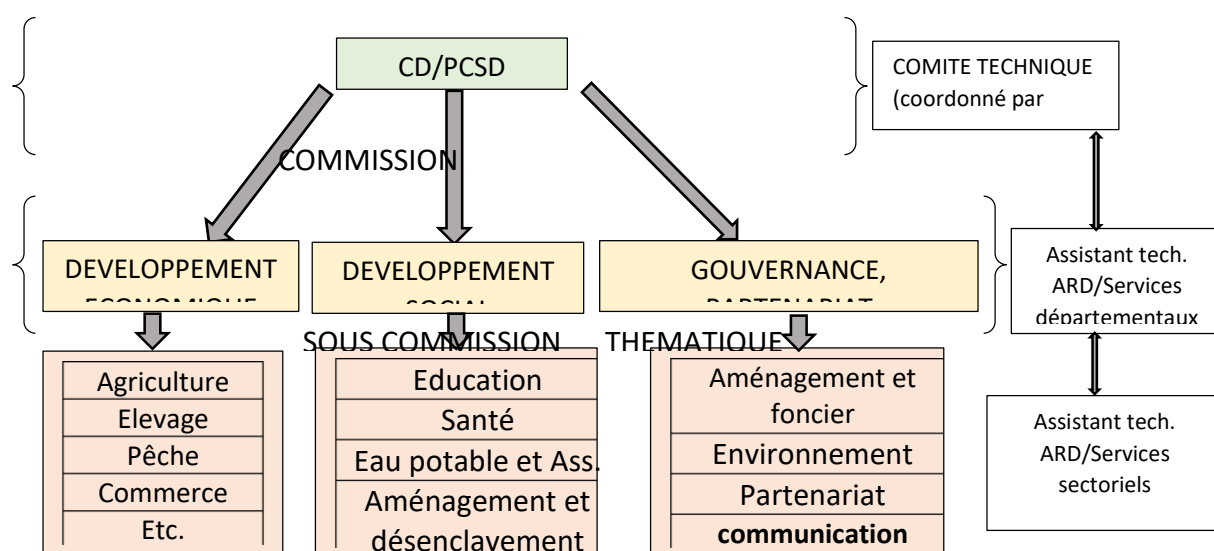
	Nombre	Fonctions
--	--------	-----------

Statut du personnel	H	F	
Elus	35	25	Président, vice-présidents (2), Secrétaires élus (2) Président de commissions (13), Conseillers simples (42)
Personnel administratif	5	0	Secrétaire général, Assistant administratif, laborantins (2)
Personnel d'appui	5	1	Chauffeurs (4), technicien surface, concierge

Dans l'exercice de ses compétences, la CL est appuyée par des services techniques de l'Etat mais aussi par les partenaires privés autour des projets/programmes sans oublier les OCB.

3.1.1. Mécanismes institutionnels de pilotage des politiques territoriales

Comme prévu par le code général des collectivités locales (p.42), en matière de planification, le Département a la compétence de «l'élaboration et l'exécution du plan départemental de développement (PDD) en articulation avec les stratégies et les politiques nationales». Pour ce faire, le CD, dans l'esprit de l'article 7 du code général des collectivités locales et grâce à l'appui de l'ARD de Saint Louis, a mis en place un cadre départemental pour la coordination, la planification et le suivi du développement du département de Dagana. Ce grand cadre est composé de trois commissions thématiques, lesquelles sont subdivisées en sous-commissions sectorielles.



Dans le cadre de l'élaboration de ce présent document, c'est la sous-commission sectorielle Elevage, partie intégrant de la commission thématique économique, qui est le cadre de réflexion et d'orientation pour les acteurs du sous-secteur de l'élevage.

3.1.2. Dispositif institutionnel local

3.1.2.1. Secteur public

Il s'agit principalement du service déconcentré de l'Etat, l'inspection Départementale de l'Elevage de Dagana et de l'ARD de Saint Louis. Elle a pour mission d'apporter appui et conseil à tous les acteurs du sous-secteur de l'élevage. Elle est aussi le bras technique des collectivités locales en matière d'élevage et est chargée de la mise en œuvre des orientations et du suivi des actions de l'Etat dans le département.

Le SDEL-Dagana

✧ Infrastructure et équipement

Le service départemental de l'élevage est basé dans la ville de Dagana, chef-lieu de département. Pour une meilleure proximité du service, le SDEL est assisté par des postes vétérinaires dans des zones névralgiques, au sens où ce sont des zones à dominante pastorale. Il s'agit des postes de Richard Toll, Bokhol, Rosso Sénégal, Niassanté, Diama, Gaé, Ngnith, Ross Béthio, Ndiaye, Mbane et Ronkh. Toutefois, il faut signaler que la plupart de ces postes ne sont pas encore construits ou sont dans un très mauvais état. Nonobstant la disponibilité de la chaîne de froid et la remise de glacières, ces postes restent sous équipés pour remplir pleinement leurs missions. Il en est de même du centre de quarantaine de Rosso Sénégal qui est d'ailleurs toujours en chantier. De surcroît, il n'existe quasiment pas de mobilier de bureau et encore moins de matériels informatiques au niveau de ces structures.

✧ Personnel et logistique

En plus des deux inspecteurs qui sont au SDEL à Dagana, le service compte sur les techniciens d'élevage et/ou vétérinaires qui sont affectés à tous les postes du département. Seuls les postes de Bokhol (parti à la retraite) et Mbane (démissionnaire) sont sans agent technique.

Sur le plan logistique, le SDEL compte 3 véhicules dont 1 seul fonctionnel. Le seul véhicule en très bon état est une récente acquisition grâce au PRAPS. Aussi, il compte 7 motos dont 3 opérationnelles. Par ailleurs, il faut signaler que les agents nouvellement affectés ne disposent pas de motos.

L'ARD de Saint Louis : bras techniques des collectivités territoriales, l'Agence Régionale de Développement est un établissement public chargé d'apporter aide et appui technique aux CL dans l'exercice des compétences qui leurs sont transférées.

3.1.2.2. Secteur associatif

En 2014, le rapport de diagnostic organisationnel réalisé par le GIC dans le cadre de sa convention avec Asstell faisait déjà état d'une multitude de structures d'éleveurs dans le département de Dagana. Il en ressortait que l'environnement organisationnel du sous-secteur

de l'élevage dans le département est marqué par la présence d'organisations à vocation différente. Ces dernières, pour la plupart, répondent beaucoup plus à des exigences de leaders nationaux en quête de légitimité locale qu'à une volonté collective affirmée de s'unir et d'agir ensemble. Une situation qui reste symptomatique d'un système de représentation biaisé par un manque de structure à l'échelle département d'une part ou un manque d'ancrage local d'autre part. Même si certaines faitières manifestent une relative activité, elles n'arrivent pas à insuffler une vitalité à leurs démembrements dans les collectivités locales. En tout état de cause, voilà pourquoi la majorité de ces structures sont mort-nées ou demeurent des coquilles vides aujourd'hui. Le tableau ci-après revient sur les structures identifiées dans le département à l'époque.

Tableau 5 : OPE identifiées dans le département				
N°	Organisation	Adresse	Personne Contact	Téléphone
1.	Coopérative des éleveurs de Bokhol (CEB)	Communauté rurale de Bokhol	Hamidou Diallo	775050231
2.	Coopérative des producteurs Laitiers de Loubol	Communauté Rurale de Bokhol	Abou Alpha SOW	775872065
3.	Association Nationale des Professionnels de la viande et du Bétail (ANPROV)	Commune de Dagana	Samba KA	776356183
4.	Fédération Départemental des Eleveurs de Dagana (Gaynako Sipowo)	Commune de Richard-Toll	Hamadoune SOW	774822259
5.	Association Fédérative pour l'entente et la solidarité des Eleveurs de Dagana (AFESSED)	Département de Dagana	Amadou Ousseye BA	776560354
6.	Directoire des Femmes en Elevage(DIRFEL)	Richard-Toll	Houlèye Djiby SOW	775683558
7.	Maison des Eleveurs de Rosso-Sénégal (MDE-RS)	Rosso-Sénégal	Oumar Djiby SOW	778976959
8.	Maison des Eleveurs de Rosso-Béthio	Rosso-Béthio	Moussa Demba KA	774345906
9.	Maison Des Eleveurs de Dagana (MDE-DAG)	Dagana	Ousmane Mody BA	775273332
10.	APESS Dagana	Dagana	Ousmane Mody BA	775273332
11.	APESS Ronkh	Ronkh	Baidy BA	776415228
12.	APESS Ngnith	Ngnith	Gorgui SOW	

13.	APESS Mbane	Aleyana	Samba Dembi SOW	776159198
14.	Union des Groupements d'Eleveurs de Dagana(UGED)	Rosso-Béthio	Moussa KA	777379897
15.	Coopérative des Eleveurs Laitiers de Mbane (CPLM) (tendance Aleyana)	Richard-Toll	Samba Dembi SOW	773676859
16.	Syndicat Unique des Eleveurs du Sénégal(SUES)	Mbane	Sidaty SOW	775742566
17.	Syndicat Unique des Eleveurs du Sénégal Forces du Changement (SUES-FC)	Richard-Toll	Abdourahmane BA	775255771
18.	Union des GIE de la Ferme Agro-Pastorale de Mbilor	Mbilor	Gora NIASSE	778294788
19.	CPLM (tendance Théiane Malal)	Richard-Toll	Djiby Sadio BA	773120990
20.	Coopérative des Eleveurs de Richard-Toll	Richard-Toll	Djiby Demba Diery SOW	774595431

A la faveur de ces résultats, on s'est proposé de procéder par exclusion en ne retenant que les OPE qui sont en activité ou qui ne le sont pas mais qui mériteraient d'être redynamiser au vu de leur envergure et statut. Sur cette base, nous avons retenus les OPE suivantes selon la typologie de Wampfler (2000).

Tableau 6: Les OPE type généraliste				
Organisation	Création	Statut juridique	Dynamisme	Localisation
APESS	2013	Récépissé	Fonctionnel	Département
AFESD	2010	Récépissé	Mitigé	Département
MDE	NP	Reconnu par Etat	Mitigé	Département
DIRFEL	1998	Reconnu par Etat	Fonctionnel	Département
SCSE/CD	2017	arrêté	Fonctionnel	Département

De toutes les OPE de type généraliste, l'**APESS**⁴ est la mieux structurée et la plus dynamique. Structure d'envergure sous régionale (Afrique de l'ouest), composée de bureau de région au niveau des pays membres, l'Apess peut se targuer d'avoir un réseau de partenaires techniques et financiers qui lui assurent une certaine assise à ces **deux** niveaux. En effet, grâce au fonds des partenaires comme le Gret, le bureau de région de l'Apess de Dagana dispose d'un local fonctionnel qui héberge une équipe technique opérationnelle. Dans le département de Dagana, l'Apess c'est aussi un dispositif avec des représentations au niveau de la plupart des collectivités locales, principalement rurales. Nonobstant ses limites, Apess, porté par un leader d'une certaine notoriété, est forte de cette structuration et de ces partenaires pour mettre en œuvre des activités en direction des éleveurs et du sous-secteur de l'élevage.

Crée en 2010 et bénéficiant d'une reconnaissance juridique, l'**AFESD**⁵, dans l'esprit de ces leaders, cherchait à fédérer le système de représentation des éleveurs dans le département pour une meilleure défense des intérêts matériels et moraux des éleveurs. Foncièrement politique, elle reste forte de la cohorte de leaders qui la compose, ce qui lui confère un relatif pouvoir d'influer sur les décisions politiques grâce à la déférence que lui témoignent les autorités et instances politiques et administratives. Du point de vue organisationnel, elle dispose d'une 'assemblée générale, d'un comité directeur, d'un bureau exécutif, des sections communales et des commissions thématiques. Toutefois, l'AFESD souffre de son élitisme exacerbé et de son dirigisme à outrance qui plombent le fonctionnement normal de ces instances. D'où sa léthargie actuelle.

Pour disposer de référents et d'interlocuteurs au plus près des éleveurs, l'Etat avait encouragé la création des **MDE**⁶. Fort de la reconnaissance de l'Etat, la MDE dispose de sections au niveau de certaines localités du département de Dagana comme à Ross Béthio, Mbane, Dagana. Parmi ses objectifs, la MDE devrait faciliter la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs et la gestion de la distribution de l'aliment de bétail.

Pour une plus grande responsabilisation des femmes, le **DIRFEL**⁷ est né des entrailles de la MDE. En plus de renforcer le pouvoir décisionnel des femmes en les intégrant dans le processus de décisions, Dirfel cherche à autonomiser les femmes à travers une meilleure organisation et le développement d'activités génératrices de revenus accompagnées par des renforcements de

⁴ Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane

⁵ Association fédérative pour l'entente et la solidarité des éleveurs de Dagana.

⁶ Maison des éleveurs

⁷ Directoire régional des femmes en élevage

capacités. Aussi, grâce à sa reconnaissance par l'Etat, le DIRFEL a favorisé l'apparition de certaines unités de transformations laitières et accompagné la mise en place de projets avicoles. Cependant, MDE tout comme DIRFEL sont caractérisés par leur manque de dynamisme qui se traduit par des sections communales amorphes ou même inexistantes.

En 2013, dans le cadre de la phase1 du projet Asstel, le Gret avait conventionné avec le GIC de Dagana pour la mise en place et l'animation d'un cadre départemental de concertation multi acteurs des éleveurs du département. Malgré les nombreuses activités et initiatives à son actif, le **CDC** n'avait pas encore réussi son ancrage solide dans l'environnement institutionnel des OPE de Dagana. Durant la phase2, Avec l'avènement du CD⁸ à la faveur de l'acte3 de la décentralisation, Asstel s'est donné pour ambition de développer l'approche territoriale à travers l'élaboration concertée d'une stratégie départementale de développement de l'élevage D'où la convention avec l'ARD de Saint Louis pour porter ce processus.

Pour ce faire, dans la mouvance du cadre départemental de coordination, de planification et de suivi du développement, une sous-commission sectorielle élevage est instituée par arrêté **N°09/17/CDD/PCD du 28 Mars 2017**. Cette sous-commission, partie intégrante du grand cadre de concertation, dans la continuité du CDC d'Asstell, offre un meilleur ancrage institutionnel à même de garantir sa viabilité. Constituée d'une assemblée générale et d'un bureau exécutif, la sous-commission bénéficie de l'appui technique de l'ARD. Eu égard à son ancrage institutionnel, elle est d'une légitimité qui lui garantit la confiance des partenaires. Qui plus est, en mobilisant les OPE faitières dans sa structuration, elle assure sa légitimité sociale.

Tableau 7: Les OPE de type filière					
Organisation	Filière	Création	Statut juridique	Dynamisme	Localisation
CPLL	lait	2010	Récépissé	Léthargique	Bokhol
CPLM	lait	NC	NC	Léthargique	Mbane
CDPL	lait	2016	Récépissé	Fonctionnel	Département
PIL	Lait	2014	NEF	Fonctionnel	Département
ANPROV	viande	NC	NC	Fonctionnel	Département

Concernant les organisations de type filière, on note que la filière laitière suscite davantage d'intérêt. Une situation explicable par la présence de la LDB mais aussi des projets/programmes sans compter les politiques incitatives favorables à l'augmentation des productions et des

⁸ Conseil départemental

revenus issus du lait. En effet, en plus de la **CPLL**⁹ et de la **CPLM**¹⁰ qui sont dans une léthargie totale et sans reconnaissance juridique, on note la création depuis 2016 de la CDPL¹¹.

La **CDPL**, qui bénéficie de l'appui de partenaire comme le projet Kossam de SOS SAHEL depuis son installation, est caractérisée par sa subdivision en bureaux de pôles qui recourent avec les anciens centres de service de proximité (CSP) érigés durant Asstel1. Du coup, la relative structuration de ces bureaux conjuguée à l'expérience accumulée par les membres de la coopérative, donne force à la CDPL qui bénéficie de l'appui technique et financier pour penser ses projet au profit des éleveurs.

La **PIL**¹² de Dagana a été créée en décembre 2014, sous l'initiative de l'**APESS** qui a été rejointe par le **GRET** (projet ASSTEL – phase 1) et la Laiterie du Berger (**LDB**). Depuis sa création, elle a été soutenue dans la réalisation de ses activités, par ses partenaires stratégiques que sont l'APESS (Bureau Région Dagana et CRIPA Thiès), le GRET et la LDB. Elle sert de cadre de réflexions, d'échanges et de synergies d'actions pour différents groupes ou collèges (fournisseurs, producteurs, collecteurs, transformateurs, distributeurs, commerçants, consommateurs) d'acteurs intervenant dans la chaîne de valeur lait-local.

Elle se veut aussi d'être le cadre d'élaboration d'actions communes aux acteurs, et le réceptacle de co-financements permettant notamment de soutenir les investissements sur la collecte, les services d'approvisionnement en fourrages, en aliments concentrés et d'autres services via les OPE.

Seule structure connue des acteurs de la filière viande, l'**ANPROV**¹³ ne dispose pas de démembrement dans le département de Dagana à proprement parler. Elle possède des représentants désignés dans le département de Dagana. Même si, via ses représentants elle participe aux différentes rencontres sur l'élevage, les activités de la structure dans le département sont inexistantes, sinon rares pour ne pas être trop péremptoire.

Tableau 8: OPE de type syndicale				
Organisation	Création	Statut juridique	Dynamisme	Localisation
SUES	1996	Récépissé	Fonctionnel	Département

⁹ Coopératives des producteurs laitiers de Loumbol

¹⁰ Coopératives des producteurs laitiers de Mbane

¹¹ Coopératives départementale des producteurs de lait

¹² Plateforme d'innovation-lait

¹³ Association nationale des professionnels de la viande et du bétail

Le **SUES**¹⁴ est la seule OPE de type syndicaliste présente dans le département de Dagana. Mais, il faut savoir qu'à l'image de l'ANPROV, le SUES est une organisation d'envergure nationale qui n'a pas de ramification au niveau du département. Son existence dans le département est manifeste à travers son représentant départemental chargé de mener le combat syndical. Par ailleurs, on peut noter une autre tendance de cette OPE connue sous l'appellation de **SUES-FC**¹⁵. Le SUES est affiliée à l'UNSAS¹⁶ tandis que le SUES-FC est affiliée à la CNTS¹⁷

3.1.2.3. Secteur privé

✧ La santé animale et services vétérinaires

La libéralisation de la vente de médicament et des soins de santé animale ont permis d'accroître l'offre dans le domaine. Ceci a permis l'apparition de plus en plus importante de vétérinaires privés qui opèrent par des consultations à domiciles. Pour autant, Le département compte deux cabinets vétérinaires à Ross Béthio et à Ndiaye et trois mandataires en soins infirmiers à Richard Toll, Ross Béthio et Rosso Sénégal. Ces derniers permettent de combler le déficit de l'offre publique en santé animale mais ne permettent pas de couvrir le département et satisfaire les besoins de plus en plus importants en matière de soins vétérinaires et santé animale.

✧ Les industries

L'installation en 2006 de la laiterie du Berger a été une aubaine pour les exploitations familiales et les producteurs laitiers du département de Dagana. La LDB, qui a une capacité de collecte fluctuante, 710 tonnes en 2016 contre 470 en 2017, a favorisé le développement de la filière laitière grâce non seulement aux services qu'elle offre aux producteurs mais aussi au marché qu'elle constitue pour ces producteurs laitiers. En plus de son réseau de producteurs laitiers qu'elle collecte, la LDB dispose aussi de fermes pour renforcer ses capacités productrices.

Elle a aussi favorisé l'apparition de nombreux programmes et projets sur l'élevage visant l'amélioration des conditions de vie des éleveurs autour des activités de production laitière.

A côté de la LDB, 7 mini laiteries et 4 centres de collecte de lait se sont développés. Si elles apparaissent comme de véritables alternatives de diversification de la demande, elles sont incapable de suivre le rythme la plupart du temps du fait notamment des facilités et des moyens conséquents qu'offre la LDB.

✧ Les Projets/programmes

¹⁴ Syndicat unis des éleveurs du Sénégal

¹⁵ Syndicat uni des éleveurs du Sénégal-forces du changement

¹⁶ Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal

¹⁷ Confédération nationale des travailleurs du Sénégal

Le PRAPS (2015-2021): Le projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel est un projet sous-régional mis en œuvre simultanément au Burkina Faso, Mali, Niger, Mauritanie, au Tchad et au Sénégal. Son objectif de développement est « Améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays Sahéliens, et améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences». Le programme cherche à sécuriser les modes d'existence et les moyens de production des populations pastorales et accroître le produit brut des activités d'élevage d'au moins 30% dans les six pays du Sahel au cours des 5 prochaines années, en vue d'augmenter significativement les revenus des pasteurs sous un horizon de 5 à 10 ans.



Le progrès-lait (2016-2021) : porté par Enda-Energie, le progrès-lait est un programme régional de développement de la chaîne de valeur lait, qui met au cœur de sa démarche l'entrepreneuriat rural, à travers l'accès aux services énergétiques durables.

Asstel (2016-2019): Asstel (accès aux services et structuration des exploitations familiales d'élevage) est un projet porté par l'ONG Gret dont l'objectif global est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience des exploitations familiales d'élevage dans les départements de Dagana et Podor.

Kossam (2016-2019): mis en œuvre par l'ONG SOS Sahel, le projet Kossam cherche par la mise en place de ferme et de mini-ferme, à accompagner les éleveurs à améliorer leurs conditions de production laitière. Dans ces espaces, le projet accompagne les bénéficiaires à travers différents services dont l'appui-conseil et par l'introduction de nouvelles techniques et technologies de production.

Tableau 9: Fiche synoptique de la situation du diagnostic institutionnel

Atouts	Gap	Défis
➤ Existence d'OPE faitières reconnues ➤ Présence de leaders dans des réseaux d'influence ➤ Développement de l'appui technique et	➤ Inflation institutionnelle des OPE ➤ Absence de cadre de dialogue harmonieux ➤ Manque de leadership transformationnel	➤ Mise en place de cadre harmonisé des OPE ➤ Coordination des efforts et des moyens des différents PTF

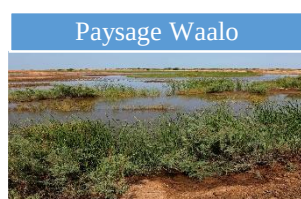
financier des partenaires aux OPE	➤ Faiblesse des moyens techniques des structures d'appui et des OPE	➤ Amélioration du pouvoir décisionnel des leaders
➤ Responsabilisation de plus en plus importante des jeunes et femmes		➤ Renforcement des capacités techniques des structures d'appui

3.2. Situation du sous-secteur

3.2.1. Les ressources pastorales

3.2.1.1. Les pâturages (source : SDDR, 2017)

Malgré l'importance des ressources hydrographiques, la disponibilité des pâturages reste encore tributaire de la pluviométrie dans le département de Dagana, mais aussi de la zone climatique.



Paysage Waalo

Dans le Walo, où dominant les sols à tendance argileuse, la strate arborée est essentiellement composée de:

- Mimosaceae: *Acacia nilotica* (Gonakiés), *Acacia adansonii* (Nebane), *Acacia tortilis*;

- Gygnophyllaceae: *Balanites aegyptiaca* (Sump).

La strate herbacée est dominée par *Vetiveria nigritana*, *Brachiara mutica*, *Echinochloa spicatus* ou encore *Typha australis* (barakh).



Paysage Jeeri

Dans le Jeeri où le pâturage naturelle reste la principale source d'alimentation du bétail, la steppe est la formation végétale naturelle avec:

- des graminées annuelles en tapis herbacé : *Schoenefeldia gracilis*, *Cenchrus biflorus* (khakham), *Eragrostis* sp (salgouf), *Brachiaria* sp (baket), *Chloris prierii*, *Aristida mutabilis*, *Andropogon gayanus*...

- des épineux pour la strate ligneuse (*Acacia tortilis*, *Acacia senegal* (Verek), *Acacia seyal* (Surur), *Balanites aegyptiaca* (Sump))

Le Ferlo présente des peuplements de *Cenchrus biflorus* (Haham), *Aristida mutabilis* (Selbéré), *Datylotenus aegyptium* (Ndanga), *Schoenefeldia gracilis* (Génu golo)... mais aussi *Zornia glochidiata* (Ndégér méné) et *Alysicarpus ovalifolius*.

3.2.1.2. Les ressources en eau

Le département de Dagana dispose de ressources en eau abondantes. On distingue des eaux de surfaces et des eaux souterraines.



Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le Fleuve Sénégal, qui traverse tout le long du département, ses défluent, le lac de Guiers et de nombreux marigots et mares temporaires. Ce riche potentiel est valorisé par la réalisation du barrage de Diama.

Les eaux souterraines sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais sujettes, par endroit, à la salinisation et l'importante nappe du Maestrichen. Ce qui offre la possibilité de creuser des puits qui sont des recours sérieux en milieu rural.

Tableau 10: Les ouvrages hydrauliques				
Commune	Désignation AEP	Nombre	Capacité m3/h ou m3/j	Etat apparent
Bokhol	Station	4	58	Bon (3) passable(1)
Gaé	station	1	470	passable
Mbane	Station et forage	15	6032,6	Bon (7) passable(3)
Ndombo	forage	1	551,9	Bon
Diama	station	9	2742	Bon (8) mauvais(1)
Ngnith	station	1	70	Bon
Ronkh	station	9	213	Bon (6) passable(3)
Ross Béthio	station	1	70	Bon

Source : Enquête

La problématique de l'accès à l'eau reste entière dans le département de Dagana. Si dans le Waalo la disponibilité de la ressource ne se pose pas malgré les variations du débit du fleuve, dans le Jeeri les populations triment pour accéder à ce liquide précieux.

En effet, si ce n'est pas l'absence de la ressource, ce sont les difficultés d'accès qui persistent avec des distances énormes entre les gites et habitations et les lieux d'abreuvement et d'approvisionnement.



La faiblesse des ouvrages hydrauliques pastoraux pose un réel défi. En effet, malgré leur nombre réduits, ils doivent couvrir et les besoins des populations et ceux du bétail problème. Ce qui, au-delà de la faiblesse de la capacité des ouvrages, pose un problème de santé communautaire avec les problèmes de gestion et d'entretien qui engendrent l'insalubrité des lieux remettant ainsi en cause la qualité de l'eau.

	Tableau 11: situation pluviométrie département Dagana								
	Dagana	Ross Béthio	Mbane	Richard Toll	Niassanté	Rosso Sénégal	Diamana	Ngnith	Bokhol
Cumul 2016 (mm)	406.1	419.1	412.4	375.1	446	428	412.17	191.47	131
Cumul 2017 (mm)	120.5	196.4	177	242.7	126	140.3	93.4	172	NC

Source : SDDR

3.2.2. Alimentation du bétail

L'imprévisibilité de la pluviométrie et des pâturages appelle à plus d'alternatives pour alimenter le bétail. La valorisation des résidus de récolte, la distribution d'aliment subventionné par l'Etat ou les collectivités territoriales ainsi que la culture fourragère sont des options sérieuses malgré les difficultés qui leurs sont inhérentes.

3.2.2.1. Les sous-produits agricoles et agroindustriels

L'agriculture irriguée, si elle reste une menace sérieuse qui pèse sur les espaces pastoraux, offre tout de même des options pour l'alimentation du bétail. En effet, les éleveurs profitent de la vaine pâture après les récoltes pour pallier le manque de pâturages naturels. Aussi, l'accès libre à la paille de riz permet aux éleveurs de constituer de réserves fourragères non négligeables.

Comme zone agricole, le département abrite de nombreuses entreprises travaillant dans la chaîne de valeur riz. Il s'agit par exemple de l'usine Vital de Mbane, du CASL et de la SCL de Diamana, de SENHUILE et des rizeries de moyenne portée comme celles du GIE CNT de Thiagar, du GIE Yoro Malal Gueye à Richard Toll, etc. Elles offrent l'opportunité aux éleveurs de disposer de quantités importantes de son de riz pour la complément alimentaire.



Parcelle de canne à sucre



Fourrage

A côté de ces entreprises, il est impossible de faire abstraction de la CSS qui s'étend sur plus de 10 000 ha de part et d'autre du département. A travers des mécanismes de plus en plus organisés, la CSS donne l'occasion aux éleveurs de se servir de la paille de canne pour constituer des réserves de fourrage. La CSS produit chaque jour environ 200 tonnes de paille de canne. Mais seules 10 tonnes sont collectées environ par les éleveurs. D'ailleurs, pour mettre à profit cette denrée, la LDB avec d'autres partenaires, avec

l'appui financier de la CEDEAO, ont mis en place le projet VALPAC (valorisation de la paille de canne) qui a permis l'expérimentation du bottelage de la paille de canne.

Tableau 12: Caractéristiques aliment de bétail				
Type d'aliment	Unité (sac, bidon, charrette, etc)	Quantité par unité	Prix unitaire	Disponibilité
Concentré usiné	Sac	40 kg	7 250 à 10000	Toujours
Son de riz	Sac	80 kg	2000 à 8000	Après récolte
Paille de riz	Charrette/Botte	10 à 12 kg	250 à 750	Après récolte
Paille de brousse	Charrette	100 kg	5000 à 8000	Saison sèche
Drèche de tomate	Cajot/sac	30 à 40 k	2000 à 4000	Après récolte
Mélasse	Seau/Bidon/Fut	25kg/30kg/300kg	8350/8000/6050	Toujours
Paille d'arachide	Sac	12kg	3000 à 4500	Après récolte

Source : SDEL

3.2.2.2. La production fourragère



Boutures maralfalfa

La production fourragère est présentée comme la solution pour venir à bout de l'imprévisibilité des pâturages. C'est pourquoi, sous l'impulsion de l'Etat et surtout des partenaires privés, les expériences de culture fourragère se développent dans le département.

Ces dernières années, l'Etat, par l'entremise du SDEL, a introduit la culture du niébé fourrager. En 2016, pour une prévision de 1650kg de semence à mobiliser pour 165 ha à emblaver, seuls 120 kg de semence ont pu être mis à disposition des éleveurs. Avec l'importante demande, la tâche du SDEL n'a été que trop ardue dans la distribution de ces semences. Partant, exception faite des cultures qui ont bénéficié des conditions d'irrigation après la saison des pluies, les résultats de ces campagnes ont été décevantes. Parmi les causes, on note le retard de la mise en place des semences, l'insuffisance des pluies qui ont suivi et le manque de produits phytosanitaires et d'engrais.



A côté de l'Etat, de plus en plus de privés accompagnent des éleveurs à expérimenter la culture fourragère. C'est le cas de la LDB qui développe la culture du niébé fourrager et du maralfalfa (pennisetum purpureum ou herbe à éléphant) dans sa ferme de Niary. Le projet

Asstel2 (Ong Gret) a aussi, après une phase pilote réussie à Belinamari, encouragé et accompagné la vulgarisation de la culture fourragère du maralfalfa dans la plupart des élevages pilotes qu'il appuie. Des expériences qui laissent présager d'un développement certain de cette pratique sachant que les compétences techniques nécessaires existent ainsi que les semences au niveau de la ferme agropastorale de Ndiaye et du CIMEL de Mbakhana.



3.2.3. Les mécanismes de gestion des ressources

Pour la gestion rationnelle et concertée des ressources pastorales, différents outils et mécanismes sont prônés.

Le plus célèbre de ces outils est sans doute le plan d'occupation et d'affectation des sols (POAS). En effet, depuis la phase pilote de Ross Béthio en 1997, la SAED a accompagné différentes collectivités locales à vocation agricole à se doter de POAS. Dans une démarche inclusive et concertée, les POAS définissent des zones d'usages et mettent en branle des règles de gestion consensuelles pour une régulation collective de l'occupation de l'espace et l'utilisation des ressources naturelles par les différents acteurs du territoire. Aujourd'hui, le constat montre que les POAS n'ont pas pu remplir pleinement leurs rôles. C'est pourquoi, en plus de leur caducité, il est préconisé de procéder à leur réactualisation sinon leur réinvention.

Pour ce qui est des ouvrages et équipements pastoraux, les différents acteurs s'accordent sur la mise en place de comités de gestion pour une exploitation optimale. Toutefois, les problèmes de gouvernance plombent la plupart de ces dispositifs.

Tableau 13: Fiche synoptique du diagnostic de la situation des ressources

Atouts	Gap	Défis
➤ Potentialités pastorales importantes	➤ Exploitation faible des ressources et potentialités pastorales	➤ Rationalisation de l'exploitation des ressources

➤ Cadre réglementaire favorable (LOASP, code pastoral, etc.) ➤ Existence de mécanisme territorial de gestion concertée des ressources ➤ Existence de programme de l'Etat favorable (PUDC, PDIDAS, etc.)	➤ Manque d'infrastructures et d'équipement pour exploiter les ressources ➤ Non application ou inefficacité des textes réglementaires ➤ Mécanismes de gestion des ressources inopérantes ➤ Persistance des conflits dans l'exploitation des ressources	➤ Lutte efficace contre les feux de brousse ➤ Construction d'infrastructures et mise à disposition d'équipements ➤ Renforcement des aménagements pastoraux ➤ Réformer l'exploitation des ressources ➤ Réactualisation et réadaptation des règles et mécanismes de gestion des ressources pastorales ➤ Atténuation des conflits nés de l'exploitation des ressources
---	--	--

3.2.4. Les systèmes de productions

3.2.4.1. Les systèmes extensifs

Avec des coûts de production réduits, le système extensif est orienté principalement vers la production de viande commercialisée dans les différents marchés qui longent les circuits de transhumance et constitue aussi des zones de naissage. Selon la zone agro écologique, on retient deux types de systèmes extensifs dans le département de Dagana :

3.2.4.1.1. Systèmes pastoraux



Dominant dans la zone aride du Jeeri, le système pastoral se caractérise par l'exploitation des pâturages naturels. Les variations spatio-temporelles des pâturages et de l'eau guident la mobilité des troupeaux constitués principalement d'espèces ruminants (bovins, ovins, caprins). Avec environ moins de 1% de Maures qui le pratiquent, le système pastoral est l'apanage des bergers Peulhs.

3.2.4.1.2. Systèmes agropastoraux



Le système agropastoral se développe dans le Walo où dominent les activités agricoles surtout irriguées grâce au fleuve Sénégal. A la différence du système pastoral, il demande beaucoup plus de présence de la part des bergers en majorité peulhs. En effet, c'est un système qui est source de tensions entre cultivateurs et éleveurs du fait de la fréquence des divagations de troupeaux. L'observance des règles d'exploitation est cruciale pour un voisinage apaisé entre troupeaux qui ont besoin de la vaine pâture et des résidus agricoles et les champs qui se fertilisent grâce au fumier. C'est un système qui joue un rôle important dans la promotion de l'agro-écologie.

3.2.4.2. Les systèmes semi-intensifs et intensifs

La promotion de la production laitière connue depuis l'installation de la LDB dans le département encourage le développement des systèmes de production intensif et semi-intensif même si le chemin à faire reste encore long.

Le système intensif est surtout pratiqué par des promoteurs, wolof pour la plupart, qui ont les moyens d'introduire des races exotiques et de se laisser tenter par l'amélioration génétique et le métissage de races locales.

Le système semi-intensif procède pour la plupart du principe de la division du troupeau. En effet, de plus en plus d'éleveurs transhumants, peulhs majoritairement, maintiennent une partie de leur troupeau à domicile pour produire du lait. Avec le mécanisme lait contre aliment de bétail qui est encouragé par les industries laitières, les éleveurs font du système semi-intensif une stratégie endogène de résilience à travers la sécurisation de l'alimentation du bétail. C'est aussi un moyen d'améliorer les revenus de la famille et des femmes à qui sont réservés la traite du lait ainsi que la vente des surplus non collectés par l'industrie laitière.

3.2.5. Les effectifs du cheptel

3.2.5.1. Effectif global

Le recensement du cheptel est un vrai défi pour le Sénégal. C'est d'ailleurs un des projets majeurs du PNDE. Pour le département de Dagana, les chiffres les plus récents restent très

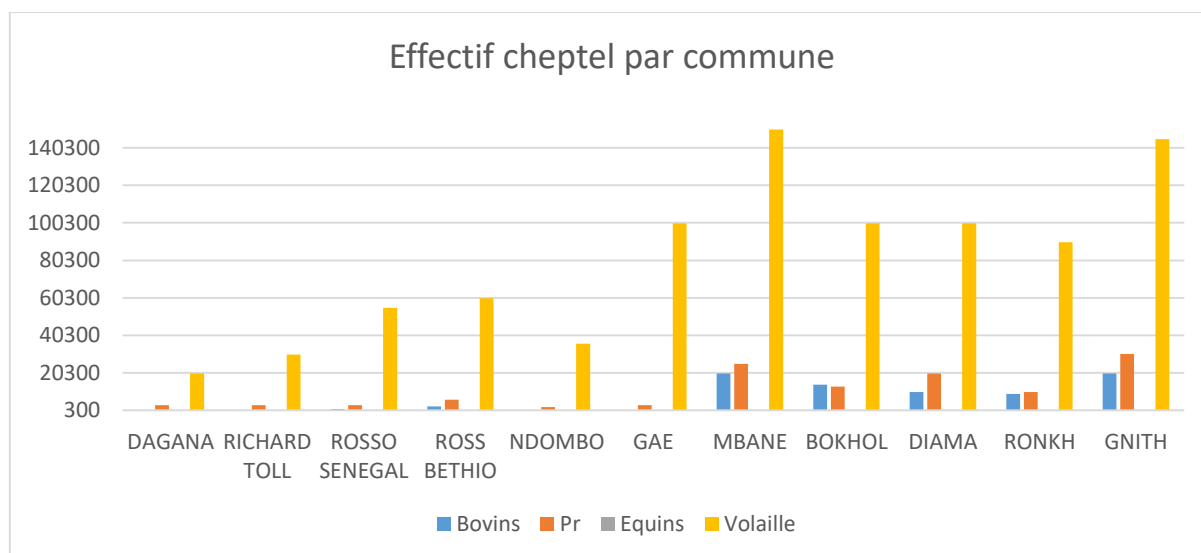
approximatifs et sont obtenus grâce aux estimations faites sur la base du taux de croit moyen annuel qui est de 0.8% pour les bovins ; 1.1 pour les ovins et 1 pour les caprins.

Tableau 14: Effectif du cheptel					
ESPECES	Bovin	Ovin	caprin	Equins	Volaille
2015	78 420	65 200	53 200	1 200	885 800
2016	82 500	72 000	60 500	1200	1 021 500
(RGPHAE 2013)	3 464 000	6 088 000	5 186 000	537 000	48 900 000
% de Dagana/national	2.38	1.18	1.157	0.22	2.09
Taux moyen annuel de croit Dagana (%)	0.8	1.1	1.0	2.5	2.8

Source : SDEL

3.2.5.2. Effectif par collectivités locales

Sur le plan de la dispersion ou de la zone de localisation des animaux, on voit que les communes de Ngnith, Mbane et Diama concentrent la majeure partie du cheptel au moment où les communes de Dagana, Richard Toll, Ndombo et Gaé abritent les plus faibles effectifs, aussi bien pour les bovins que pour les petits ruminants. Une réalité qui s'explique grandement à la superficie de ces collectivités et à leur degré d'urbanité. En effet, les trois premières communes présentent d'importants espaces de pâturages et sont caractérisées par la prédominance des activités économiques du secteur primaire avec l'agriculture, l'élevage et la pêche.





3.2.6. Les paramètres zoo-économiques

Tableau 15: paramètres zoo-économiques				
Paramètres	Bovins	Ovins	Caprins	Camélidés
Poids à la naissance	15 -25 kg	2,5-3kg	1,-2 kg	7-10kg
Poids adulte	200 – 500 kg	50 -70 kg	25-50kg	400 kg
Gain moyen quotidien (g/j)	380	50-170	10-60	190-310
Rendement	40 -60 %	45-50%	40-47%	50-60%
Taux de fécondité	50%	95%	150 %	30-35%
Age à la première mise bas	50 mois	14 à 18 mois	15 mois	3,5 – 7 ans
Intervalle entre mise bas	428- 474 j	9 mois	9 mois	15 -36mois
Taux de mortalité chez les jeunes	10 – 20%	25 -50%	25 -50%	42%
Taux de mortalité chez les adultes	4 – 5%	10-12%	10-12%	2 -3%
Production laitière	1,5 à 2 L	0,5 à 1 L	0,7- 1L	650 -3000L

Source : SDEL

3.2.7. Exploitation du cheptel

Tableau 16: Production générale des filières				
Filières	Lait (litres)	Viande (tonnes)	Cuirs (nombre)	Peaux (nombre)
Dagana 2015	2 419 270	478, 222	8 635	108 163
Dagana 2016	2 789 650	522, 830	3 955	167 838
Ecart	380 380	44 608	-4 680	59 675
Productions nationales en 2016	231 500 000			

		246 638	4 772 tonnes pour exportation
% Dagana/national	1.2	0.21	

Source : SDEL

3.2.7.1. La filière viande

Grace à l'existence des abattoirs ou des aires d'abattages autorisées dans les différents centres de production, plus de 549 429 kg de viande ont été mis sur le marché selon le SDEL en 2016. Une production supérieure à celle de l'année 2015 qui était de 478 222 kg (détails voir annexe). La production de viande foraine, qui était de 10 785Kg en 2016, occupe une assez bonne place grâce notamment à l'importance des marchés hebdomadaires.

Production viande foraine										
Origine	Dagana	Thillé	Mbar Toubab	Dagana	Niassanté	Dagana	Tatqui	Richard toll	Niassanté	Total
Destination	Thillé	Dagana	Niassanté	Bokhol	Richard Toll	Fanaye	Dagana	Dakar	Richard Toll	
Quantité(kg)	1845	1720	80	5455	810	295	250	150	180	10 785

Le manque d'installations adéquates au niveau des centres de production et marchés obligent le renforcement des contrôles. Des interventions qui permettent souvent d'enrayer de sérieux dangers sanitaires avec des saisies importantes de viande impropres à la consommation. A côté des saisies totales des carcasses pour cause d'abattages clandestins pour la plupart, on peut relever aussi d'importantes saisies partielles pour cause d'affections de certains organes des animaux abattus (annexe).

Tableau 17: Saisie totale en 2017			
Centres	Espèces	Quantité	Motifs
Richard toll	Ovine	24	Abattage clandestin
Dagana	Bovine	340	Abattage clandestin
Richard Toll	Bovine	240	Abattage clandestin
Rosso Sénégal	Ovine	12	Abattage clandestin
Richard toll	Caprine	40	Abattage clandestin
Total		656	

Source : SDEL

Dans le département de Dagana, on peut aussi naturellement distinguer trois types de marché pour le commerce :

- ✧ les *marchés de collecte* sont situés dans les zones de production. Ce sont les lieux de transactions des animaux par petites quantités entre les éleveurs et les collecteurs. C'est le cas des *Louma* ou marchés hebdomadaires.
- ✧ les *marchés de regroupement* sont et à la frontière avec la Mauritanie au niveau de Rosso par exemple. Ce sont les lieux de rassemblement des groupes d'animaux collectés et constituant des troupeaux;
- ✧ les *marchés de consommation* ou *marchés terminaux* sont situés autour des grandes villes et sont presque quotidiens. On peut citer en exemple Richard Toll qui compte de nombreux de ces points de vente ; mais aussi des centres urbains comme Dagana ou Rosso.

Ainsi, selon leur dynamisme et la situation géographique, ces marchés et points de vente occupent une place importante dans le commerce de bétail. Les principaux centres (Dagana, Richard Toll, Rosso Sénégal, Niassanté, Diama, Ronkh) constituent des points de vente du bétail vers l'intérieur du pays à destination des grands centres urbains.

Les centres de Rosso et Diama sont les principaux points pour l'exportation ou l'importation du bétail avec la Mauritanie qui reste une destination de choix en raison de la frontière géographique.

La vitalité de ce commerce et la capacité de production en bétail valent au département une importante part dans la production de mouton pour la Tabaski. En effet, en 2016 le marché local, avec notamment la CNCAS qui a financé à hauteur de 9 210 227 FCFA des opérations, a présenté environ 33262 ovins pour 1784 en direction des marchés extérieurs comme Saint Louis, Dakar, Thiès, Mbour. Malgré cela, il a fallu importer environ 10 104 têtes de la Mauritanie pour assurer une autosuffisance en mouton. Ce qui constitue une importante part du marché local à conquérir par les éleveurs du département.

Tableau 18: Balance de commerce 2017				
Commerce intérieur				
	Bovins	ovins	caprin	Camélidés
Entrées	531	1808	11	390
Sorties	8710	25241	12541	
Commerce extérieur				
Importations	2178	14648	121	978

Source : SDEL

Exportation	2754	756	78	
-------------	------	-----	----	--

3.2.7.2. La filière lait

Tableau 19: Centre de production/Lait 2016			
Origine	Lait frais (L)	Pourcentage	Lait transformé (L)
Ferme Mbilor	34 650	1.24	NC
Producteurs LDB	475 000	42.12	839 200
Producteurs autres	1 580 000	56.64	1 320 000
TOTAL	2 789 650	100%	2 159 200

Source : SDEL

La filière laitière a connu de grandes transformations ces 10 dernières années. En effet, depuis l'installation de la Laiterie du Berger en 2006, une nouvelle ère s'est annoncée pour les acteurs de la filière surtout les producteurs locaux. Les capacités de la LDB avoisinant les 10000 litres/jour permettent d'alimenter le marché national. Cela d'autant plus que la marque de la LDB et de ses produits trouve son originalité dans la collecte du lait local des éleveurs. Pour ce faire, la LDB et d'autres partenaires tels que l'ONG Gret dans le cadre du projet Asstel, ont développé des services autour du fourrage pour les producteurs du Jeeri et de la collecte pour ceux du Waalo. Une collecte qui s'organise à travers un réseau de motocycles effectuant des navettes entre les exploitations familiales et l'usine de production qui se trouve à Richard Toll. Ce faisant, même si certains grands producteurs laitiers gagnent des revenus leur permettant de couvrir d'autres besoins ménagers, la production laitière vendue à la LDB obéit souvent au principe de « lait contre aliment-bétail ». Car en effet, comme le dit bien Serge Aubague dans un article « *l'intensification de la production laitière devient une stratégie endogène de résilience à travers la sécurisation de l'alimentation du bétail* ».

Aujourd'hui, les produits phares de la LDB restent le yaourt ou « Soow Dolima » mais aussi il y a d'autres sous-produits comme le *Thiakry* ou le yaourt.

A côté de la LDB, la ferme agropastorale de Mbilor est un centre important de production de lait. Avec son dispositif assez moderne comptant des races de vaches exotiques, la ferme commercialise le lait frais dans les centres urbains à travers des motos Jakarta ou de boutiques installées dans ces villes. Toutefois, il importe de signaler que la ferme depuis quelques années connaît des difficultés de fonctionnement avec la dégradation inquiétante de ses installations.

On peut aussi mentionner les producteurs autour des unités de transformation laitières. Ces UTL, souvent sous forme de GIE ou de coopératives, sont des entreprises de très petite taille avec généralement moins de 10 employés. Avec des capacités de collecte et de production très modestes, elles s'approvisionnent auprès des exploitations familiales qui les environnent, non loin de leur site de production. Elles restent caractérisées par une production artisanale qui utilise des procédés et des équipements très modestes et rudimentaires. Elles sont grandement constituée de femmes qui peuvent être membre d'exploitations familiales productrices où la traite, la transformation et la commercialisation du lait sont des activités principalement dévolues aux femmes. En plus du lait frais, elles commercialisent aussi des sous-produits laitiers comme l'huile, yaourt, crème ou encore le beurre.



Tableau 20: Principales mini laiteries de Dagana

Mini-laiterie ou UTL	Création	Localisation	Dynamisme
GIE El Hadj Malick SY	2000	Ndombo	Fonctionnelle
Thierno Mountagua BA	2004	Richard Toll	Léthargique
Mini-laiterie de Bokhol	2009	Bokhol	En difficulté
GIE AND JEF	2005	Ronkh	En difficulté
Mini-laiterie de Ross Béthio	2004	Ross Béthio	En difficulté

Source : Enquête

Malgré un travail de marketing et de promotion encore à faire, la filière laitière semble avoir un bel avenir grâce notamment à l'attachement grandissant des populations au consommateur-local mais aussi aux mesures de l'Etat dont la dernière est la levée des taxes sur le lait local. Partant, le prix du lait qui était de 225 passe à 320 FCFA/litre. Une situation qui augure de

l'augmentation de la contribution de la filière et de l'élevage dans la croissance économique du département et surtout dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

3.2.7.3. *La filière avicole*

La filière avicole fait partie de celles qui souffrent le plus de manque de structuration dans le département de Dagana. En effet, malgré l'intérêt de plus en plus grand des populations surtout des femmes notamment dans leurs initiatives économiques ou activités génératrices de revenus, la filière souffre de manque de formalisme. Ce caractère informel rend difficile la production de données. Pourtant, beaucoup de jeunes et de femmes, aidés par des structures de l'Etat ou du privé, font de l'aviculture un moyen de lutte contre le chômage ou de diversification économique.

Si l'IRSV de Saint Louis chiffrait l'effectif de la volaille en 2014 à 84 700, le SDEL de Dagana table sur un effectif de volaille familiale de 885 800 en 2015 et de 1 021 500 en 2016. Ce qui montre une évolution exponentielle de la volaille dans le département. Une tendance qui va se poursuivre vraisemblablement les années à venir même si les menaces sanitaires, notamment la maladie de newcastle, restent présentes et continuer de causer beaucoup de perte.

Tableau 21: Production d'œufs 2017			
Origine	Destinataire	Nombre de carton	Nbre œufs
Maroc	JAI LAXMI	13886	5242320
Maroc	PRODAS	4438	1597680
Saint Louis	Pape Sow	1580	47400
Maroc	SOSEPPRA	5300	1908000
Total		25204	8 795 400

Source : SDEL

3.2.7.4. *La filière cuirs et peaux*

Le département de Dagana vient en tête de la production de peaux avec 38,3% de la production régionale suivi de Podor (IRSV Saint Louis, 2014). La production de peaux ovines est très largement supérieure à celle des autres espèces. Encore à l'état informel et artisanal, la filière souffre de manque d'infrastructure et d'équipements. Ce qui limite les capacités de transformation des peaux d'où la faible production de cuirs.

Tableau 22: Production cuirs et peaux 2017			
Espèces	Campagne		
	2013-2014	2014-2015	2016

Cuir Bovins	10178	27618	4 600
Peaux ovines	8688	12014	174937
Peaux caprines	8711	13254	7732
Total Dagana	27577	52886	187269
Total Podor	14112	12517	NC
Total Région	66911	89368	

Source : ANSD

Tableau 23: Fiche synoptique diagnostic de l'exploitation du cheptel		
Atouts	Gap	Défis
➤ Cheptel très important ➤ Existence du marché pour l'écoulement des produits animaux ➤ Présence progressive d'unités industrielles et semi-industrielles ➤ Existence d'investissements favorables à la promotion des filières animales ➤ Existence de ressources pour l'alimentation du bétail ➤ Existence de fonds d'appui à la promotion des filières animales	➤ Faible diversification du potentiel du cheptel ➤ Déficit des pâturages ➤ Faible capacités de résilience des exploitations ➤ Faible professionnalisation des filières ➤ Faible pénétration du marché des produits locaux ➤ Manque de productivité et de compétitivité des produits locaux ➤ Vulnérabilité du cheptel face aux maladies animales	➤ Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières ➤ Amélioration des capacités de résilience des exploitations ➤ Améliorer les conditions de mise en marchés des produits ➤ Professionnalisation des acteurs ➤ Améliorer la protection zoosanitaire du cheptel

3.2.8. Santé animale et pharmacie vétérinaire

Les pathologies animales constituent encore une des contraintes majeures au développement de l'élevage. La protection sanitaire du cheptel, prérequis pour le développement des filières animales, occupe une place prioritaire dans les actions du Ministère de l'Elevage et des Production Animales. Cette protection est basée essentiellement sur la lutte contre les

pathologies réputées contagieuses. Dans cette optique, le Gouvernement, à travers ses services techniques déconcentrés, déploie beaucoup d'efforts pour renforcer les capacités des services publics vétérinaires afin de maintenir les acquis obtenus et améliorer la santé animale. Ainsi, chaque année une campagne de vaccination est organisée pour prévenir les pathologies contagieuses en l'occurrence la Péripleumonie contagieuse bovine (PPCB), la Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB), la Peste des petits ruminants (PPR), la Peste équine (PE) et la Maladie de Newcastle (MN).

Tableau 24: Campagne de vaccination 2016

Affections	Effectif Estimé	Objectifs	Effectifs vaccinés			Réalisation	
			Etat	Privé	Total	Vacciné/ Objectif	Vacciné/ Estimé
PPRH	132 500	66 250	14 273	29 256	43529	65.7%	32.8%
DNCB	82 500	41 250	19 915	39 067	58 982	142.9%	71.49%
PPCB	82 500	41 250	19 007	22 243	41 250	100%	50%
PE	4 100	2 050	580	1 136	1 716	83.7%	41.8%
MNC	1 021 500	255 375	2 381	10 374	12 755	4.99%	1.24%

Avec une couverture de 50% pour les bovins et moins de 40% pour les petits ruminants dans le département, le travail à faire reste encore énorme. D'une manière générale, on peut noter que la non atteinte des résultats escomptés dans la lutte contre les maladies trouve sa justification principalement dans l'insuffisance de la sensibilisation, le déficit de parcs à vaccination, l'insuffisance des moyens d'intervention du public et du privé et le retard dans la mise en place des vaccins.

Une situation qui fait que des épizooties sont notées surtout dans le Waalo où la morbidité est très forte.

La privatisation des services vétérinaires est une solution pour améliorer les taux de couverture dans la vaccination et la prise en charge des besoins en soins vétérinaires des éleveurs.

Tableau 25: Clinique vétérinaire 2017

Espèces	Consultés	Traités	Bovins	Ovin	Caprin	Equin	Asins	Camélin	Volaille
Total	19049	18419	4599	7561	3443	7277	466	1	90

Affections majeures	parasitose, bronchite/pneumonie, distomatose, pasteurellose, mycoplasmoses, entre autres.
---------------------	---

Source : SDEL

Tableau 26: Fiche synoptique diagnostic santé animale et pharmacie vétérinaire		
Atouts	Gap	Défis
➤ Cheptel très important ➤ Existence du marché pour l'écoulement des produits animaux ➤ Présence progressive d'unités industrielles et semi-industrielles ➤ Existence d'investissements favorables à la promotion des filières animales ➤ Existence de ressources pour l'alimentation du bétail ➤ Existence de fonds d'appui à la promotion des filières animales	➤ Faible diversification du potentiel du cheptel ➤ Déficit des pâturages ➤ Faibles capacités de résilience des exploitations ➤ Faible professionnalisation des filières ➤ Faible pénétration du marché des produits locaux ➤ Manque de productivité et de compétitivité des produits locaux ➤ Vulnérabilité du cheptel face aux maladies animales	➤ Amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières ➤ Amélioration des capacités de résilience des exploitations ➤ Améliorer les conditions de mise en marchés des produits ➤ Professionnalisation des acteurs ➤ Améliorer la protection zoosanitaire du cheptel

3.3. Contraintes et atouts de l'élevage dans le département de Dagana

3.3.1. Les contraintes majeures

- ✧ L'insécurité et la vulnérabilité des systèmes pastoraux et des éleveurs,
- ✧ L'inefficacité ou l'inapplication des réformes et textes en matière d'élevage,
- ✧ La progression du front agricole au détriment de l'élevage,
- ✧ La faiblesse des productions et de la compétitivité des filières
- ✧ Les maladies endémiques
- ✧ Le vol du bétail

3.3.2. Les atouts majeurs

- ✧ Les ressources et potentialités pastorales (eau et fourrage) très importantes
- ✧ Des infrastructures et équipements pastoraux disponibles
- ✧ L'existence d'outils et de mécanismes de gestion des ressources,
- ✧ Le cheptel disponible assez important et une gamme de spéculations diversifiées selon les différentes zones agro-écologiques,
- ✧ Des filières porteuses avec des marges de progression considérables,
- ✧ Disponibilité du marché,
- ✧ Structuration de plus en plus importantes des OPE,
- ✧ Appui et accompagnement de partenaires techniques et financiers stratégiques

IV. Cadre stratégique du PDDE

Le Sénégal s'est résolument engagé à régler les problèmes structurels qui empêchent le développement du sous-secteur de l'élevage. Cela s'est traduit d'abord par la promulgation d'une loi d'orientation agro-sylvo-pastorale en 2004¹⁸. L'Article 43 de cette loi dit: « *L'Etat, en concertation avec les collectivités locales et les organisations de producteurs concernées, définit et met en œuvre un plan national de développement de l'élevage* ». Le PSE qui est le nouveau référentiel de politique économique et sociale sur le moyen et long terme du Sénégal consolide cela en promouvant une stratégie favorable au développement accéléré des filières clés (bétail-viande, lait, cuirs et peaux,) en s'appuyant sur:

- ✧ L'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales ;
- ✧ Le renforcement des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation de la production animale avec une meilleure intégration dans la filière industrielle ; et
- ✧ Une meilleure structuration des segments industriels et familiaux des filières lait local, bétail-viande et aviculture, ainsi que des cuirs et peaux.¹⁹

Pour ce faire, le gouvernement qui fait de l'élevage un des secteurs moteurs pour la croissance économique et le développement social, a conduit et validé l'élaboration d'un plan national de développement de l'élevage dont le processus avait été enclenché en 2011.

¹⁸ Loi n° 2004-16 du 4 juin 2004 portant loi d'orientation agro-sylvo-pastorale

¹⁹ Plan Sénégal Emergent, p 67

Pour atteindre les objectifs et relever les défis du développement du sous-secteur dans le département de Dagana, les acteurs s'inspirent et se fondent sur les réformes et démarches étatiques pour élaborer un PDDE.

Objectif général du PDDE

L'objectif principal du PDDE est de promouvoir le développement socioéconomique des acteurs d'élevage à travers une dynamisation des exploitations et des filières porteuses du département de Dagana.

Objectifs spécifiques du PDDE

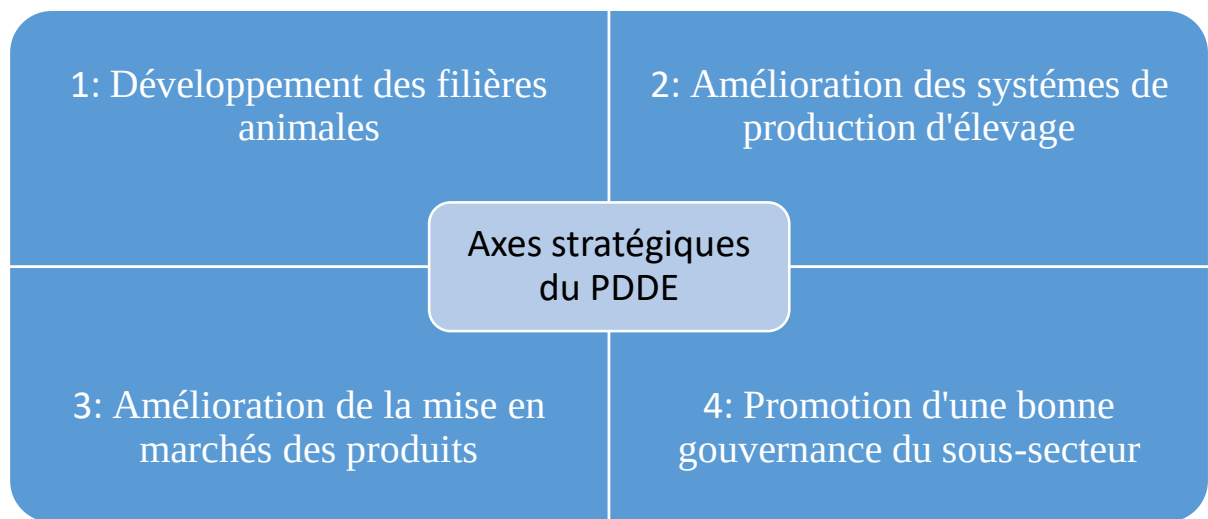
Plus spécifiquement, le PDDE cherchera à :

- ✧ Promouvoir la sécurisation et la diversification des systèmes d'élevage ;
- ✧ Mettre en place une politique d'aménagement et de gestion concertée des ressources pastorales
- ✧ Soutenir la professionnalisation des acteurs des différentes filières et une meilleure structuration de leurs organisations;
- ✧ Améliorer la mise en marchés des produits en encourageant les productions spécialisées à travers un élevage productif et économiquement rentable;
- ✧ Développer la commercialisation et les exportations par l'introduction des nouvelles technologies de transformation et de conservation;
- ✧ Améliorer la connaissance du secteur par la maîtrise de l'information territoriale;
- ✧ Préserver et renforcer les acquis en matière de santé animale et de clinique vétérinaire;
- ✧ Promouvoir et assurer un accès à un financement innovant et adapté au sous-secteur

4.1. Vision

Faire de l'élevage un vecteur de croissance par la dynamisation des filières, capable de promouvoir l'insertion socioéconomique et financière de ses acteurs à l'horizon 2021.

4.2. Orientations et axes stratégiques



Les axes stratégiques sont déclinés en objectifs spécifiques opérationnels. Pour chaque axe, on retient les objectifs suivants :

AXE1

- Améliorer la conduite d'élevage dans les différentes zones agro écologiques
- Préserver et améliorer la santé et le potentiel génétique du troupeau
- Promouvoir la diffusion de technologies et techniques innovantes

AXE2

- Renforcer les aménagements, infrastructures et équipements pastoraux
- Promouvoir l'assurance pastorale et lutter contre le vol de bétail
- Gérer de manière concertée des ressources pastorales

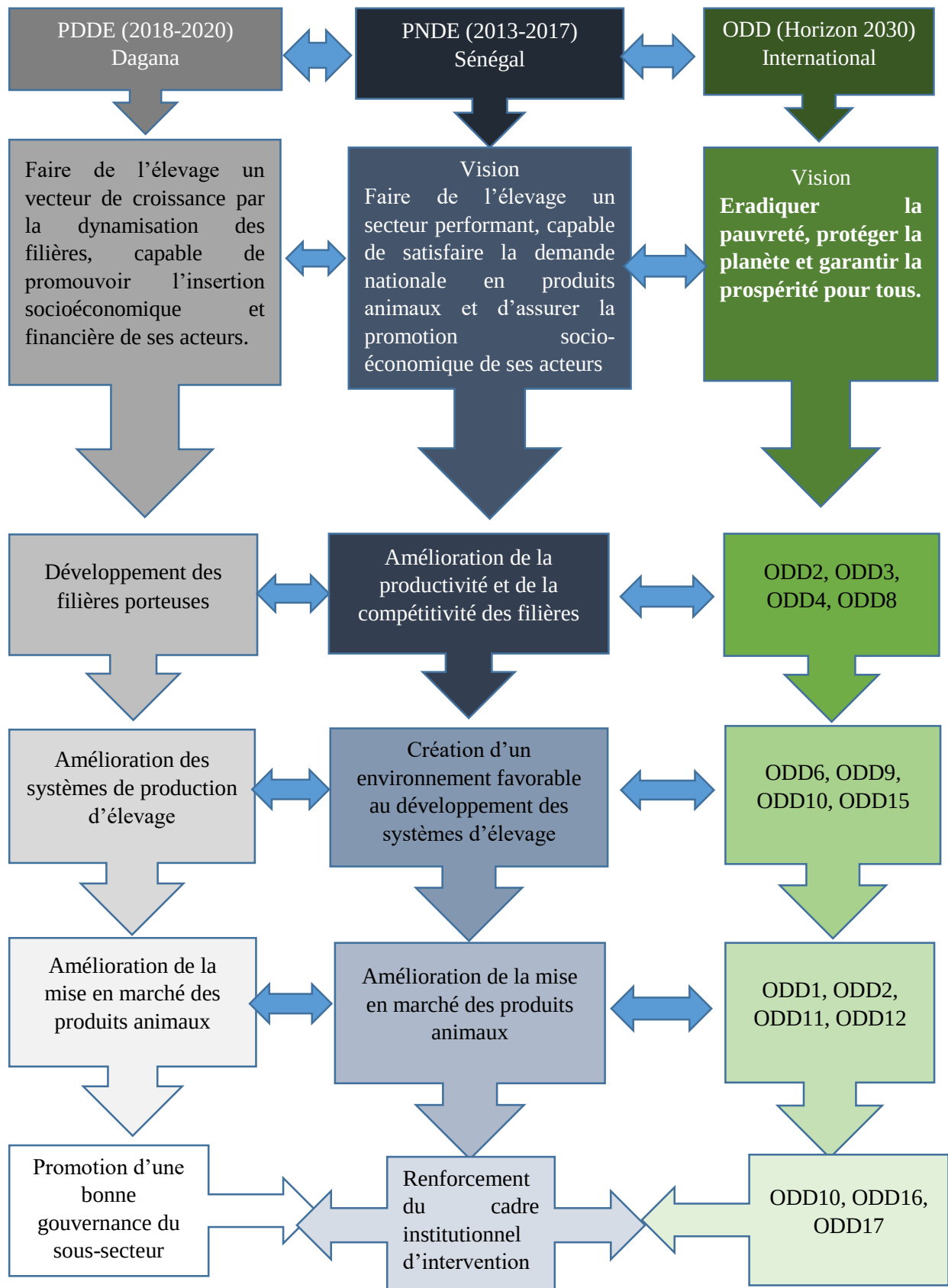
AXE3

- Renforcer les infrastructures et équipements pour la commercialisation des produits animaux
- Promouvoir les normes sanitaires relatives aux produits animaux
- Renforcer les capacités et professionnaliser des acteurs

AXE 4

- Adapter le cadre législatif et réglementaire à l'environnement
- Accéder à un financement adapté
- Assurer le suivi-evaluation des activités

ARRIMAGE PDDE-PNDE-ODD



4.3. Plan d'investissement

Le plan d'investissement du PDDE de Dagana est décliné pour une période de 3 ans (**2018-2021**). Il comprend un ensemble de projets et programmes dont on retient:

Ceux aux financements bouclés et/ou en cour d'exécution par la mise en œuvre des projets tels que: **Asstel** (ONG Gret), **Kossam** (ONG SOS Sahel), **Progrès-lait** (Enda-Energie), le **PRAPS** avec le MEPA. Ces partenaires techniques et financiers occupent une place centrale dans le plan d'investissement du PDDE de Dagana, comme le montre les plans d'action (voir plan d'action).

La valorisation des investissements dans le cadre des projets et programmes du PNDE dont certains sont exécutés à l'échelle nationale, d'autres à l'échelle de certaines régions seulement, est un choix stratégique du PDDE de Dagana.

C'est le cas notamment pour les deux projets suivants du PNDE qui concernent spécifiquement les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine, Louga Saint Louis et Matam :

- ✓ Projet de modernisation des filières animales
- ✓ Projet d'appui à la filière des petits ruminants pour la satisfaction des besoins en moutons de Tabaski

D'autres programmes du PNDE, exécutés à l'échelle nationale, intègrent le plan d'investissement du PDDE de Dagana. Il s'agit, entre autres, des projets/programmes suivants:

- ✓ Projet d'appui au développement et à la modernisation de la filière lait
- ✓ Projet de renforcement du Système d'Information de gestion de l'élevage
- ✓ Programme de renforcement de la protection zoosanitaire

Enfin, le plan d'investissement prend en compte un certain nombre de projets identifiés par rapport aux besoins et réalités du département de Dagana et qui ne recoupent pas avec les préoccupations immédiates des projets, programmes susmentionnés. Ce sont là des projets pour lesquelles le financement est à rechercher, ils constituent alors un gap. Les acteurs à la base et bénéficiaires notamment les OPE et collectivités territoriales auront un rôle dans la résorption de ce gap.

En somme, le coût total estimatif des projets inscrits dans le plan d'investissement du PDDE du département de Dagana porte sur un montant de deux milliards sept cent soixante-seize millions cinq cent mille F CFA (**2 776 500 000 FCFA**) ainsi répartie par axe stratégique :

Axes stratégiques	Nombres de projets	Budget estimatif (en milliers)
Développement des filières animales	13	244000
Amélioration des systèmes de production d'élevage	15	1705000
Amélioration de la mise en marché des produits	14	725000
Promotion d'une bonne gouvernance du sous-secteur	11	102500
Total général	53	2776500

4.4. Stratégie de financement

Le plan départemental de Développement de l’Elevage (PDDE) doit contribuer à dynamiser les filières porteuses du sous-secteur dans le département de Dagana à l’horizon 2021. Cela afin de participer à assurer la sécurité alimentaire, à réduire la pauvreté et à promouvoir l’épanouissement socioéconomique de tous les acteurs concernés, des éleveurs en priorité. Pour cela, il tire sa substance du cadre stratégique du PSE décliné dans le PNDE défini par le gouvernement du Sénégal. Mais aussi et surtout du contexte territorial du département de Dagana à travers les grandes orientations préconisées par les principaux acteurs du territoire et les membres de la sous-commission sectorielle de l’élevage. C’est donc un outil de planification et de programmation dont la stratégie de financement est marquée par les activités phares comme :

- ✓ La tenue d’un forum départemental sur le financement de l’élevage.
- ✓ Un travail de marchandizing du PDDE à travers des rencontres et des voyages pour présenter et vendre les différents projets aux partenaires techniques et financiers et de la coopération. Une mission de choix devra être conduite au MEPA pour plaider en faveur des projets dont les programmes déjà du PNDE ont prévus de financements.
- ✓ Une implication et contribution des acteurs à la base et des collectivités territoriales à travers l’institutionnalisation du principe de la participation locale à l’effort de développement. Cela par des cofinancements de divers ordres.

4.5. Suivi-Evaluation du PDDE

Le cadre départemental de coordination, de planification et de suivi du développement du département de Dagana mis en place par le CD offre le dispositif institutionnel d’appui et de suivi de la mise œuvre du PDDE. Plus spécifiquement, la sous-commission sectorielle élevage, à travers son bureau exécutif, appuyé le comité technique (CT), veille au suivi-évaluation du PDDE. Dans cette optique, le dispositif institutionnel permettra, entre autres, de **(i)** appuyer l’exécution des programmes retenus; **(ii)** suivre l’exécution de ces programmes et proposer d’éventuelles réorientations; **(iii)** évaluer les effets et l’impact des programmes et aider à la reformulation des ajustements de politique au besoin.

4.6. Plan d'action

AXE STRATEGIQUE 1	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROJETS	Cout Total (en millier de FCFA)	PROGRAMMATION			Localisation	Bailleurs et/ou Responsables
				ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3		
Développement des filières de productions animales	Améliorer la conduite d'élevage dans les différentes zones agro écologiques	Mise en application des POAS	15 000		15 000		communes rurales	Etat, CL
		Actualisation du POAS	PM	PM	PM	PM	communes rurales	Etat, CL
		Installation de 5 unités de fabrique de bottes de paille et de vente d'aliment de bétail et de produits vétérinaires	50 000	20 000	20 000	10 000	Mbane, Bokhol, Ngnith, Diama, Ross Béthio	PTF, OPE
		Construction de 20 abreuvoirs autours des points d'eau	16 000	5 000	5 000	6 000	Jeeri	PTF, Etat
	Préserver et améliorer la santé animale et le potentiel génétique du cheptel	Campagne de vaccination et de sensibilisation sur les maladies animales récurrentes	6 000	2 000	2 000	2 000	Département	MEPA
		Recrutement et Formation de 3 auxiliaires sanitaires	5 000	2 500		2 500	2 jeeri et 1 walo	PTF, MEPA
		Ouverture de 3 pharmacies vétérinaires	30 000	10 000	10 000	10 000	Mbane, Bokhol et Ngnith	PTF, Opérateurs
		Distribution de kits sanitaires d'urgences	10 000	5 000	5 000		Postes vétérinaires	PTF, MEPA
		Construction de 20 parcs à vaccination	60 000	20 000	20 000	20 000	15 dans le jeeri et 5 walo	PTF
		Exécution d'un programme annuel d'Insémination artificielle	12 000	4 000	4 000	4 000	Département	MEPA
		Installation de 5 fermes d'amélioration de races ovines	10 000	3 000	3 000	4 000	3 jeeri et 2 walo	PTF, MEPA
	Promouvoir la diffusion de technologies et techniques innovantes	Acquisition de machine de traite	15 000	5 000	5 000	5 000	Département	OPE, Laiteries
		Mise en place d'un dispositif de conseil et d'encadrement en technique d'élevage touchant 500 éleveurs	15 000	5 000	5 000	5 000	Département	PTF
TOTAL	3	13	244 000	81 500	94 000	68 500		

AXE STRATEGIQUE 2	OBJECTIFS SEPECIFIQUES	PROJETS	Cout total en millier de FCFA	PROGRAMMATION			Localisation	Bailleurs et/ou Responsables
				ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3		
Amélioration des systèmes de production d'élevage	Renforcer les aménagements, infrastructures et équipement	Aménagement de 6 périmètres de culture fourragère (maralfalfa, niébé fourrager, etc.)	30 000	10 000	10 000	10 000	Jeeri	PTF, OPE
		Construction de 4 nouveaux forages dans le Jeeri	240 000	60 000	60 000	120 000	Jeeri	PTF, MEPA
		Construction de pistes d'accès de production	300 000		150 000	150 000	Communes rurales	MEPA, agro- industries
		Réaménagement de 10 marres	30 000	10 000	10 000	10 000	Jeeri	PTF, agro- industries
		Aménagement et équipement de la réserve pastorale de Ngnith (points d'abreuvement, parcs à vaccination etc.)	200 000	75 000	75 000	50 000	Ngnith	PTF, STD
		Construction de 8 magasins de stockage d'aliments bétail	320 000	120 000	100 000	100 000	5Jeeri et 3 waalo	PTF, OPE
		Construction et/ou réhabilitation de dépôts fourragers	15 000	5 000	5 000	5 000	Wao et Jeeri	PTF, OPE
		Acquisition de 4 camions citerne pour des forages pastoraux (distribution d'eau, feu de brousse)	300 000		150 000	150 000	Ngnitn, Mbane, Bokhol, Diama	PTF, MEPA
		Réhabilitation des couloirs de passage du bétail avec 20 m de large et installation des panneaux de signalisation	45 000	20 000	15 000	10 000	Communes rurales	PTF, STD
	Promouvoir l'assurance pastorale et lutter contre le vol de bétail	Plaidoyer pour l'application de la loi sur le vol de bétail	1 000	500	500		National	OPE, CL
		Acquisition de puces de localisation et d'identification du bétail	200 000		100 000	100 000	Département	MEPA, opérateurs, OPE
		Sensibilisation des éleveurs pour l'assurance du bétail	2 000	1 000		1 000	Département	STD, CNAAS
	Gérer de manière concertée des ressources pastorales	Création de comités de gestion des ressources pastorales dans chaque commune	11 000	11 000			Communes rurales	Autorités administratives, CL
		Formation des comités de gestion sur leurs missions	5 000		5 000		Communes rurales	STD, autorités administratives
		Animation et suivi des comités de gestion des ressources	6 000	2 000	2 000	2 000	Communes rurales	STD, CL
TOTAL	3	15	1 705 000	314 500	682 500	708 000		

AXE STRATEGIQUE3	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROJETS	Coûts (en millier de FCFA)	PROGRAMMATION			Localisation	Bailleurs et /ou Responsables
				ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3		
Amélioration de la mise en marché des produits	Renforcer les infrastructures et équipements pour l'exploitation des produits animaux	Mise en place de plateformes de collecte et de points de vente du lait et des produits laitiers	400 000	100 000	200 000	100 000	Communes rurales et centres urbains	PTF, MEPA
		Construction 5 nouveaux abattoirs	100 000	20 000	40 000	40 000	Grands centres de production de viande	PTF, MEPA
		Appui au renforcement des capacités de production des unités de transformation laitière	10 000	3 000	3 000	4 000	Département	PTF, MEPA
		Construction d'un marché départemental du bétail	80 000		80 000		Nianssanté	PTF
		Mise en place de 2 unités de production de peaux et cuirs	20 000		20 000		Richard Toll, Rosso	PTF, MEPA
	Promouvoir des normes sanitaires relatives aux produits animaux	Lutte contre la vente de médicaments frauduleux	5 000		5 000		Département	MEPA, STD
		Organisation de campagnes de sensibilisation et d'information sur les normes sanitaires en vigueur relatives aux produits animaux	6 000		3 000	3 000	Département	MEPA, STD
	Renforcer les capacités et professionnaliser les acteurs du sous-secteur	Formations en techniques de transformation des produits animaux et agricole pour les GPF et GIE	5000	1000	2000	2000	Département	PTF, OPE
		Mise en place 3 de plateformes d'échange dans les filières volaille, viande, cuire et peau	9000	3000	3000	3000	Département	PTF, OPE
		Structuration et redynamisation des organisations professionnelles d'élevage	6000	2000	2000	2000	Département	PTF, OPE
		Promotion et formalisation des métiers liés à l'élevage	6000	2000	2000	2000	PM	PTF, MEPA
		Organisation de visites d'échanges pour les éleveurs	9000	3000	3000	3000	Département et National	PTF, MEPA
		Formation sur la gestion administrative et financière des OPE d'éleveurs	3000	1000	1000	1000	Département	PTF, STD, OPE
		Recrutement d'alphabétiseurs	6000	2000	2000	2000	Département	CL, STD
		Exécution d'un programme annuel d'alphabétisation fonctionnelle touchant 300 apprenants	60000	20000	20000	20000	Département	CL, PTF, STD
TOTAL	3	14	725 000	157 000	386 000	182 000		

AXE STRATEGIQUE 4	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROJETS	Coûts (en millier de FCFA)	PROGRAMMATION			Localisation	Bailleurs et/ou Responsables
				ANNEE 1	ANNEE 2	ANNE 3		
Promotion d'une bonne gouvernance du sous- secteur	Adapter le cadre législatif et réglementaire à l'environnement actuel du sous-secteur	Organisation de 2 journées de réflexions par an sur des thématiques comme les systèmes de production, la GRN, etc.	18000	6000	6000	6000	PM	STD, CL, autorités administratives
		Organisation de 2 sessions de sensibilisation et de formation des acteurs sur les lois et règlements sur le pastoralisme	5000		2500	2500	PM	STD, CL, MEPA, autorités administratives
	Accéder à un financement adapté et promouvoir l'élevage	Organisation d'une foire annuelle du bétail	15000	5000	5000	5000	Richard Toll	OPE, CL, PTF
		Mise en place d'un fonds d'appui à l'élevage	30000			30000	PM	MEPA
		Promotion et création de système locaux d'épargne et de crédit (type AVEC)	3000	1000	1000	1000	Communes	PTF, OPE, STD
		Organisation d'un forum pour le financement de l'élevage	15000	15000			Dagana	STD, autorités administratives, CL, PTF
	Assurer un suivi évaluation des activités	Mise en place d'une base de données départementale sur l'élevage	10 000	10000			PM	PTF, STD,, CL
		Rencontre semestrielle d'évaluation du PDDE	3000	1000	1000	1000	PM	CD, OPE, STD, PTF
		Formation du bureau de la SCE sur ses missions et sur la stratégie de promotion et de suivi du PDDE	1000	1000			Richard Toll	PTF, OPE, STD
		Formation de la commission économique du conseil départemental sur le DEL (focus sur le secteur de l'élevage)	1000	1000			Dagana	CD, OPE, STD
		Mise en place de communautés de pratique ad hoc	1500	500	500	500	PM	PTF, STD,, CL
TOTAL	3	11	102 500	40500	16000	46000		